

**Commission : Commission ECOSOC**

**Problématique : Un nouveau système financier facteur d'équité et de stabilité**

**Auteurs : Australie, Inde, Allemagne, Bolivie**

**Parrains : Argentine, Philippines, Corée du sud, Qatar**

**Co-signataires : France, Belgique, Pologne, Royaume-Uni**

## **Un nouveau système financier symbole d'équité et de stabilité**

La commission économique et sociale,

*Constatant* avec une vive préoccupation l'instabilité du système financier actuel,

*Réitérant* que les paradis fiscaux fournissent aux sociétés et aux individus un moyen d'échapper à leurs responsabilités fiscales,

*Soulignant* le rôle que jouent tous les Etats ainsi que les institutions internationales dans le processus de stabilisation et de reconstruction du système financier mondial,

1. Appelle les pays exploitants des ressources fossiles à engager un dialogue entre représentants du gouvernement et entreprises minières concernant la question du réinvestissement des fonds dans le développement durable et les nouvelles technologies, et à assurer le bon investissement de ces ressources via des rapports annuels effectués par des observateurs de l'ONU, en étant particulièrement attentif aux améliorations technologiques et environnementales ;
2. Propose la mise en place d'une commission au sein des Etats afin de lutter contre l'évasion fiscale ainsi que la corruption en prônant la transparence, celle-ci serait contrôlée par la commission onusienne qui se réunit lorsque nécessaire ;
3. Encourage l'instauration de monnaies locales, avec la mise en place d'organismes régionaux de conseil et de régulation, afin de valoriser le commerce équitable ainsi que la compétitivité ;
4. Invite les pays signataires ainsi que les individus à revenus élevés à faire de l'emploi une priorité ;
5. Incite les pays membres à plafonner l'imposition sur les entreprises dans le but de diminuer leurs charges pour améliorer leur productivité au sein du marché ;
6. Demande aux pays membres de diminuer la bureaucratie ;
7. Recommande la réévaluation des quantités pour les quotas d'émission au sein de l'Union européenne et tous les pays alliés ;
8. Exhorte à la mise en place de la taxe Tobin, une taxe sur les transactions financières oscillant entre 0,1% et 0,5%, afin de limiter les effets néfastes de la spéculation à court terme, pour prévenir d'hypothétiques crises économiques, taxe qui servirait de plus à financer le développement et les biens collectifs globaux, comme l'environnement et la santé ;
9. Recommande l'application d'une économie circulaire, qui consiste en la réutilisation des matériaux afin de diminuer le prélèvement des ressources, de réduire la production de déchets et de restreindre la consommation d'énergie.